



## CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)<sup>1</sup> ET LE FONAREDD

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

### Rapport Merci de sélectionner Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

<b>Titre du projet :</b>	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
<b>Numéro de référence MPTF du projet<sup>2</sup> :</b>	133561
<b>Organisation de mise en œuvre :</b>	Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales. - Ministère de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement, charge du Plan Climat (MFME) - Conseil National Climat (CNC) - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) - Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB) - Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) - FSC, Société civile et ONG Partenaires
<b>Rapport soumis par :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Marthe MAPANGO Directrice Forêts et Climat The Nature Conservancy <a href="mailto:marthe.mapangou@tnc.org">marthe.mapangou@tnc.org</a>
<b>Contact en cas de besoin de clarification :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Charlène AMPANDI Spécialiste de Subvention TNC <a href="mailto:charlene.ampandi@tnc.org">charlene.ampandi@tnc.org</a>

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui  Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Juin 2025

### Instructions pour le format du rapport

<sup>1</sup> Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

- Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels
- Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word**
- Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.
- En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numérotter toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf

## Table des matières

1. Données clés du projet	4
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	5
3. Défis de mise en œuvre	5
3.1 Défis liés au contexte du pays	5
3.2 Défis inhérents au projet	5
3.3 Commentaires	5
4. Evaluation de la performance du projet	1
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	2
5. Résultats du Projet	1
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	1
5.1.1 Tous les projets	2
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	2
6. Communication et promotion	3
6.1 Illustration spécifique	3
6.2 Stratégie et plan de communication	3
7. Exécution financière	4
7.1 Décaissements	4
7.2 Contrats	6
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	6
7.4 Mobilisation de ressources	7
7.5 Audits	7
7.6 Révisions budgétaires	7
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	7
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	7
8.2 Évaluations	8
8.3 Intégration des leçons apprises	8
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)	8
9. Thèmes transversaux	8
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	8
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	9
10. Gestion des risques	11
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	11
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	11
11. Récapitulatif des livrables	12
12. Annexes	12

## 1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Numéro de référence MPTF du projet	133561
Hyperlien du document de projet <sup>2</sup>	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1bpGglxoxhiMoXYPvnVllmZ_Xpzw5AixP">https://drive.google.com/drive/folders/1bpGglxoxhiMoXYPvnVllmZ_Xpzw5AixP</a>
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Echelle nationale Gabon
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Organisations partenaires participantes de niveau 1 <sup>3</sup>	The Nature Conservancy (TNC)
Budget total du projet (USD)	2 492 310 \$
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	Click or tap to enter a date.
Date de réception des premiers fonds du MPTF	14/10/2022
Date d'approbation du 1 <sup>er</sup> Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023
Date de clôture initiale	Octobre 2027
Date de clôture révisée le cas échéant	N/A
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	610,237.08 \$
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage (2024)	1,026,150.38 \$
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	41%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A
	Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

<sup>2</sup> L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI [https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT\\_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ](https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ). Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

<sup>3</sup> Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

## 2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. **Ce tableau doit mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS du projet en dégageant de manière claire et concise :**

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

**Si besoin, placer les livrables dans l'Espace collaboratif Google Drive CAFI et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.**

Progrès au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p><b>Effet 1 : Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTC et d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 1 : Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés</b></p>	
<p>La mise en œuvre des activités relatives au SNORNF et à l'IRN n'ont pas encore été transmises à TNC par l'AFD.</p> <p>En amont de ce transfert, le projet a travaillé à l'amélioration de la gestion des données IRN qui sont fragmentées entre plusieurs fichiers Excel .xlsx, contenant de nombreuses typos et erreurs de saisies. A cet effet, le projet a développé un script R permettant d'automatiser le processus de nettoyage de ces données isolés, réduisant ainsi les erreurs humaines et garantissant une manipulation cohérente des données ainsi que leur intégration en un fichier standardisé...</p>	<p>En 2023, une seule mission de terrain permettant d'installer 11 nouvelles parcelles fut exécutée sur le compte du CAFI 1. Le PBTA 2023 du CAFI 3 validé au COPIL 1 de juin 2023 ne comprenait pas d'activité de renforcement du SNORNF.</p> <p>Depuis le 1<sup>er</sup> COPIL, il n'y en a plus eu d'autre. De ce fait, les activités du SNORNF sont toujours soutenues par le CAFI 1, qui s'achèvera en décembre 2024. Aucune parcelle n'a été ni installée ni remesurée par l'ANPN au premier semestre 2024. À ce jour, 450 parcelles IRN sont installées sur le territoire.</p>
<p><b>Effet 2 : La surveillance écologique est améliorée pour évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et le soutien aux sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 2 : Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.</b></p>	
<p>Un protocole standardisé a été élaboré avec les partenaires en vue de réaliser la fédération de cinq (5) stations de recherche au Gabon dans le but d'étudier les effets du changement climatique sur les forêts gabonaises. Ce protocole standard est rédigé dans le but d'établir une méthodologie commune qui permettra d'analyser les différences de reproduction, de productivité et de saisonnalité des forêts dans l'espace et, à terme, dans le temps. Cela permettra de prédire au niveau national les changements à long terme de la structure et de la composition des forêts et des ressources disponibles pour la faune et la flore.</p> <p>77 380,68 \$ transférés à l'IRET/CENAREST pour continuer la mise en œuvre du Programme de Recherche Forestière à</p>	<p>Depuis le COPIL du 15 juin 2023, \$148,704 a été décaissé par l'IRET pour la réhabilitation d'Ipassa et \$142,164 a été décaissé par l'ANPN pour la gestion de La Lopé, correspondant à des frais d'investissement et de fonctionnement. Une mission de suivi des réhabilitations d'Ipassa fut conduite en octobre 2023, support à la création d'un plan de réhabilitation budgétisé et priorisé actuellement en peer-review par les autorités de l'IRET.</p> <p>Au total, au premier semestre 2024, \$313,966 et \$284,690 ont été décaissés pour l'IRET et l'ANPN, respectivement depuis le début du projet pour renforcer les deux (2) stations de recherche de la Lopé et d'Ipassa. Celles-ci ont utilisé ces fonds pour i. Maintenir les projets de recherche en cours, ii. Maintenir les salaires/indemnités des</p>

<p>Long Terme d'Ipassa et maintenir les activités de recherche forestière (mesures de biomasse, structure forestière et diversité fonctionnelle de la forêt)</p> <p>Le projet a développé des collaborations avec des unités de recherche internationales. C'est dans ce cadre que l'Université de Duke a offert à l'IRET le 22 février 2024, un don important de matériel d'une valeur estimée supérieure à \$40,000. L'ensemble du matériel rétrocédé et l'acte de donation se trouve dans <a href="#">(Insérer le lien vers le document)</a></p>	<p>employés et des prestataires, iii. Maintenance des stations de recherche et restauration du circuit d'eau d'Ipassa, iv. Investissement dans de nouveaux équipements de recherche et de maintien des opérations, v. achat de moyens roulants (4 véhicules achetés, 3 véhicules livrés à l'IRET vi. Transfert des protocoles de suivis phénologiques de la SEGC vers Ipassa en cours, vii. Concertation et rédaction d'une stratégie de réhabilitation d'Ipassa, viii. création d'un comité scientifique et technique inter-agence présidé par le Commissaire Générale du CENAREST en charge de la production de protocoles de suivi harmonisés.</p>
<p><b>Indicateur effet 2 : Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.</b></p>	
<p>Un projet de recherche (transect phénologique) entièrement exporté du SEGC à la Station de Recherche d'Ipassa</p> <p>Un groupe de travail thématique travaille activement à l'harmonisation au niveau national</p> <p>Le groupe de travail technique (GTT) sur la phénologie et les suivi floristiques composé de l'ANPN, l'IRET et TNC) a produit un premier draft de protocole harmonisé et standardisé des méthodologies phénologiques pour étudier l'impact du changement climatique sur la phénologie de certaines espèces d'arbres sélectionnées a été produit. Celui-ci repose sur l'expérience historique de la SEGC (Lopé), reconnue comme un leader mondial dans le développement et l'expérimentation de méthodologies analytique et terrain relative à la recherche en phénologie.</p> <p>L'objectif de ce protocole est d'harmoniser et de standardiser les méthodologies d'analyse des différences de reproduction, de productivité et de saisonnalité des forêts dans l'espace et dans le temps. Il s'agit d'un outil qui permettra à terme, selon cadre d'analyse commun, de prédire au niveau national les changements à long terme de la structure et de la composition des forêts et des ressources disponibles pour la faune et la flore.</p>	<p>Deux ateliers bipartite (ANPN et IRET), furent organisés, dont un sur la station d'Ipassa pour accorder un cadre de suivi Lopé/Ipassa. Un doctorant formé pendant 6 mois à la Lopé sur les suivis phénologiques est actuellement à Ipassa pour importer les protocoles sur place.</p> <p>Les transects historiques d'Ipassa ont été réhabilités et des nouveaux protocoles de suivis sont en cours de consolidation. Les 24 parcelles de l'Université de Duke ont été officiellement transférés à l'IRET et sont en cours de suivis. Les nouvelles équipes IRET/ANPN sont en discussions actives sur l'homogénéisation de protocoles de recherche. Le CENAREST et la cellule scientifique de l'ANPN sont en négociation pour la création d'une Unité Mix de Recherche (UMR) pour faciliter ces discussions et organiser une collecte et une centralisation des données issues des LTERM et des IRN.</p> <p>Au 30 juin 2024, 5 ateliers inter-agence furent organisés en vue de coordonner les activités scientifiques et d'écrire conjointement les termes de référence de cinq (5) groupes de travail thématique, sensé produire les protocoles de recherche, les orientations et la documentation nécessaire à la réalisation des activités. Ce Comité, dit « Scientifique et Technique » (ci-après CST), fut inauguré et acté le 5 mai 2024 par le Commissaire Général du CENAREST. Cinq (5) groupes de travail furent identifiés par le CST : 1. Biodiversité et phénologie, 2. Biomasse et télédétection, 3. Suivi environnemental, 4. Suivi faune, et 5. Formation des étudiants. Ils produiront et valideront les protocoles de recherche harmonisés en partenariat avec des spécialistes internationaux de chaque domaine et pourront être appelés de façon consultative pour répondre à des points spécifiques sur la bonne réalisation des activités du CAFI.</p>
<p><b>Effet 3 : Les capacités en matière de changement climatique au Gabon sont renforcées par une formation rigoureuse des diplômés.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 3 : Étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs demandes initiales de formation supérieure, d'éducation et de recherche liées au changement climatique.</b></p>	
<p>Une stratégie de sélection et d'allocation de subventions de recherche a été développée. Elle vise à mettre à disposition des acteurs, un document de référence pour la sélection et l'allocation de subvention de recherche aux étudiants gabonais pour une formation supérieure en Master et Doctorat ainsi qu'aux professionnels des institutions dans le domaine des changements climatiques.</p>	<p>Deux étudiants doctorants furent identifiés pour travailler sur des thématiques d'agroforesterie et d'écologie forestière. Les Universités de l'USTM et de l'UOB ont été approchés pour discussion sur un cadre de partenariat avec les agences de mise en œuvre du CAFI 3 Programme Recherche.</p>

Ce document permet de s'assurer que les étudiants gabonais sont sélectionnés dans la transparence à travers des critères bien définis et validés par un comité scientifique national. La sélection se fera en fonction des besoins en formation des cadres nationaux dans le domaine des changements climatiques avec des niveaux Master et Doctorat. Le choix des établissements de formation supérieure sur la base des critères validés par les scientifiques afin de permettre aux nouveaux cadres de bénéficier d'une formation adéquate répondant aux besoins nationaux. Le document décrit également les modalités de candidature, d'évaluation des dossiers, les critères d'attribution et le mode gestion de la subvention.

### 3. Défis de mise en œuvre

*Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.*

#### 3.1 Défis liés au contexte du pays

**Préciser si votre projet opère dans une zone à risque de conflit. Comment cela impacte-t-il vos opérations ? Des mesures de mitigation au risque de conflit sont-elles prévues dans le projet ?**

Les changements politiques qui ont suivi le coup de la Libération du 30 Août 2023 ont considérablement modifié le paysage et les attentes du gouvernement à l'égard du secteur forestier en général et du projet en particulier. Les nouvelles autorités à savoir le Comité pour la transition et la restauration des institutions au Gabon (CTRI), ont notamment exprimé leur volonté de prioriser les fonctions de police forestière en renforçant les contrôles sur le terrain.

Sur le plan institutionnel, on a assisté à une plus grande implication du Gouvernement gabonais. Le Premier Ministre a notamment tenu, le **XX** une réunion ministérielle visant à faire un point d'étape de la mise en œuvre du programme. Cette réunion a abouti à la décision de mettre en place un cadre interministériel de suivi des différents programmes financés par le fonds CAFI.

#### 3.2 Défis inhérents au projet

**Les principaux défis rencontrés sont les suivants :**

Les institutions partenaires sortent d'une longue période de crises internes, ce qui a considérablement affecté leur capacité à collaborer efficacement et à soutenir les projets du programme. Certaines institutions se sentent lésées et montrent peu d'engagement envers le programme, compliquant ainsi davantage la coordination et la réalisation des projets.

De plus, la gestion des données sensibles collectées dans le cadre du projet, constitue un chantier complexe et délicat, nécessitant des ressources et des compétences spécifiques pour garantir la sécurité et la confidentialité des informations. Certaines entités, comme Ipassa et la hiérarchie,

montrent une résistance notable à se réformer, ce qui entrave les progrès et les améliorations nécessaires.

En outre, les équipes ou points focaux manquent souvent d'expérience, limitant ainsi leur efficacité et leur capacité à gérer les projets de manière optimale. Il y a également un manque de vision à long terme, rendant difficile la planification stratégique et la durabilité des initiatives.

### 3.3 Commentaires

*Il s'agit ici de mettre en avant d'éventuels points de blocage ou tout autre information utile à la compréhension de l'avancement du projet.*

En définitive, les leçons à tirer à ce stade du projet sont les suivantes :

1. **Stabilité institutionnelle** : Les crises internes aux institutions de recherche ont tendance à gravement affecter la capacité des institutions à collaborer et à soutenir les projets. Il est crucial de maintenir une stabilité institutionnelle pour assurer le bon déroulement des programmes.
2. **Engagement et collaboration** : Un manque d'engagement de la part des institutions complique la coordination et la réalisation des projets. Renforcer l'engagement et la collaboration entre les partenaires est essentiel pour atteindre les objectifs communs.
3. **Résistance au changement** : La résistance au changement de certaines entités peut entraver les progrès et les améliorations nécessaires. Il est important que le projet contribue à promouvoir une culture de l'innovation et de l'adaptation.
4. **Renforcement des capacités** : Le manque d'expérience des équipes limite leur efficacité. Renforcer les capacités des équipes par la formation et le développement professionnel est crucial pour améliorer la gestion des projets.
5. **Crédibilité et confiance** : Les difficultés rencontrées dans l'exécution des projets peuvent nourrir une défiance envers les capacités de soutien des programmes. Renforcer la crédibilité et la confiance des partenaires en assurant une communication transparente et en respectant les engagements pris est essentiel.

#### 4. Evaluation de la performance du projet

##### 4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- En utilisant le **cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou éventuellement révisé et validé lors du dernier COPIL du projet)**, veuillez ajouter autant de lignes que nécessaire afin de **lister l'ensemble des produits du projet**.
- Merci de **démultiplier** les lignes si un produit contient plusieurs indicateurs.
- Les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés  **tels qu'ils apparaissent dans le cadre logique du projet de manière à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Projet.**
- Il est possible que certains indicateurs du cadre logique du projet soient les mêmes que ceux en Annexe 1 ou 2. Si c'est le cas, assurez-vous de la cohérence entre les annexes et ce tableau.

##### Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Commentaires <sup>7</sup>
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) <sup>4</sup>	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>5</sup>	
Produit 1.1							Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) <sup>6</sup>	%

<sup>4</sup> Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (**décision des organes de gouvernance**) soutenant la **révision de la cible** le cas échéant

<sup>5</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>6</sup> Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

<sup>7</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

Canevas de rapport – Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Produits	Indicateurs	Cibles				Résultats				Commentaires <sup>7</sup>
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) <sup>4</sup>	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>5</sup>	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) <sup>6</sup>		
Produit 1.2									%	
Produit 2.1 :									%	
Etc..									%	
									%	
									%	

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>8</sup>	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2023	Cible finale dans le produit <sup>9</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>10</sup>
Le SNORNF est renforcé pour poursuivre la surveillance des UCTF et améliorer la	Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en	Absence de suivi automatisé de la	#N/A	#N/A	#N/A	SNORNF renforcé, avec un suivi satellitaire automatisé	#N/A	#N/A	Le COPIL du mois d'octobre a maintenu le gel de cette activité dont le

<sup>8</sup> Préciser l'unité.

<sup>9</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>10</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

*Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024*

connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.	œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés.	couverture forestière				de la couverture forestière et des activités sectorielles, couplé aux données de terrain issues des IRN	#N/A	#N/A	démarrage est subordonnée à la clôture du CAFI 1 (AFD)
La surveillance écologique est améliorée pour évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et le soutien aux sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).	Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.	Stations de recherche isolées et manquant de ressource. Absence de protocoles de recherche normalisés pour une surveillance écologique de long-terme efficace	SEGC et Ipassa renforcées avec un budget d'urgence pour l'entretien des infrastructures, un réinvestissement dans les équipements de recherche et les fournitures de terrain	77 380,68 \$ transférés à l'IRET/CENAREST pour continuer la mise en œuvre du Programme de Recherche Forestière à Long Terme d'Ipassa et maintenir les activités de recherche forestière	Environ \$230,000 réinjectés dans les deux stations de recherche.	Cinq stations de recherche fédérées déployant des protocoles de recherche standardisés.	#N/A	#N/A	L'année 1 du CAFI 3 a largement consommé les budgets de ces deux activités. Les partenaires regrettent le fait que des efforts d'investissements du CAFI 3 "Recherche et Suivi" ne puissent pas être maintenus cette année et s'inquiètent d'un risque de voir les stations de recherche, et leurs programmes de recherche
	Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à	Absence de cadre de suivi national des changements climatiques	Un début de cadre de suivi entre Ipassa et La Lopé est en phase d'installation	Finalisation 1 technicien formé à la Lopé exporte des protocoles de recherche	1 technicien formé à la Lopé exporte des protocoles	Un programme de surveillance du climat à long terme et multisite	#N/A	#N/A	à long-terme, misent en veilleuse durant une année.

*Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024*

	l'échelle nationale et régionale,										
Étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs demandes initiales de formation supérieure, d'éducation et de recherche liées au changement climatique.	Accompagnement et soutien de 5 à 10 étudiants diplômés en deux ans.	0 étudiants	2 à 5 étudiants	2 étudiants doctorants identifiés	2 étudiants	5 à 10 étudiants	Elaboration d'un rapport identifiant des thématiques de recherche du CAFI alignées avec les priorités nationales.	#N/A	#N/A		Aucun budget ne fut alloué à cette activité lors du COPIL 1 du 15 juin 2023. Les étudiants identifiés sont des étudiants doctorant de l'IRET/USTM.

**4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage**

*Fournir un état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités principales prévues dans le PTBA de l'année de rapportage. Placer le PTBA de l'année en cours dans l'Espace collaboratif et fournir ci-dessous son hyperlien. Apporter les justifications nécessaires ci-dessous si un PTBA n'est pas disponible au moment de la soumission du rapport.*

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIL du projet: ....

(mise à jour le 31 décembre 2024)

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit <sup>11</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA 2024	Chronologie prévue pour cette activité <sup>11</sup>	Valeur atteinte fin 2024	Statut à la fin de la période de rapportage (31 décembre 2024)	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante

<sup>11</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

*Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024*

<p>1. Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés.</p>	<p>1.1.</p>	<p>#N/A</p>	<p><b>Du</b> Mars 2024 <b>au</b> Décembre 2025</p>	<p>#N/A</p>	<p>Travaux en cours</p>	<p>Au regard des limites des capacités techniques, TNC prévoit de renforcer l'expertise technique des GTT en déployant des équipes internes, afin d'éviter de compromettre la solidité des protocoles de recherche déployés.</p>
<p>2. Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.</p>	<p>2.1.</p>	<p>Réinvestissement dans 2 stations de recherche (SEGC et Ipassa) Protocole harmonisés définies</p>	<p><b>Du</b> Mars 2024 <b>au</b> Décembre 2025</p>	<p>Le déploiement des budgets d'urgence a permis de maintenir les activités de recherche dans les stations ainsi qu'à réinvestir dans des petits équipements et des moyens roulants. Un draft de protocole harmonisé a été produit</p>	<p>En cours</p>	<p>Le déploiement de protocoles de recherche standardisés à la SEGC et Ipassa sera un défi organisationnelle. Les agences de mise en oeuvre pourraient nécessiter un appuis technique et logistique pour l'installation des protocoles et la formation du personnel technique.</p>
<p>3. Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.</p>	<p>2.2.</p>	<p>#N/A</p>	<p><b>Du</b> Mars 2024 <b>au</b> Décembre 2025</p>	<p>1 technicien identifié et entraîné aux protocoles de suivis phénologiques et de biosurveillance Transfert des protocoles entre aNPN et</p>	<p>En cours</p>	<p>La coordination des activités inter-agences est parfois difficile à mettre en place. Ceci-dit, une excellente synergie IRET/ANPN est en création. Nous anticipons la formation de 2 techniciens de plus au suivis phénologiques et aux déploiements de dispositifs de</p>

*Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024*

4. Accompagnement et soutien de 5 à 10 étudiants diplômés en deux ans.	3.1.	#N/A	<b>Du</b> Mars 2024 <b>au</b> Décembre 2025	IRET en cours de finalisation	En cours	biosurveillance aux standards de la Lopé au cours de l'année.
				Elaboration d'un rapport identifiant des thématiques de recherche du CAFI alignées avec les priorités nationales.		Entre 5 et 10 étudiants de Master/Doctorat supplémentaires devraient être identifiés et soutenus dans leurs démarches administratives, leurs candidatures, frais, cours préparatoire et soutenus dans leurs formations.  Validation du rapport en cours

## 5. Résultats du Projet

### 5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
  - Pour tous les projets avec une composante d'utilisation des terres (territoriaux) dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans [l'Espace collaboratif de votre projet](#)<sup>12</sup> les shapefiles pertinents conformément aux [Lignes directrices de rapportage des données cartographiques](#).
  - Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils

<sup>12</sup> Une matrice avec le lien d'accès vers l'Espace collaboratif individualisé et privatif de chaque projet est disponible [ici](#)

estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

- ❖ **Projet approche habitante : remplir l'annexe 2.** On n'attend généralement pas des projets habitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

### 5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts	12 (92% homme ; 8% femme)	Salaire : Haute intensité	Estimation : >50 (70% homme ; 30% femme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salaire : Haute à moyenne</li> <li>Contrat d'entreprise : Moyenne à basse</li> </ul>	Le soutien du CAFI programme recherche se ventile surtout en appuis de revenu familiale pour les bénéficiaires.
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					
<b>Nombre total</b>	12 (92% homme ; 8% femme)		>50 (70% homme ; 30% femme)		

## 5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s’est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI <sup>13</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
<p>2. Surveillance des forêts. Jalon de Mars 2024.</p>	<p>Début de la phase d’investissement dans les LTERM</p>	<p>1. Un plan d’urgence d’investissement de deux stations de recherche (SEGC et Ipassa) est déployé.</p> <p><b>A. Ipassa.</b></p> <p><b>i.</b> Évaluation du fonctionnement d’Ipassa et conception d’un plan de réhabilitation budgétisé et priorisé.</p> <p><b>ii.</b> Réhabilitation de transects historiques.</p> <p><b>iii.</b> Collecte et centralisation des données historiques.</p> <p><b>B. SEGC.</b></p> <p><b>i.</b> Maintien des activités de recherche de suivis phénologique et de biosurveillance.</p> <p>2. Développement d’un cadre de suivis normalisé SEGC/Ipassa</p> <p><b>A.</b> Formation d’un technicien d’Ipassa aux méthodes de suivis phénologiques et de biosurveillance.</p> <p><b>B.</b> Organisation d’un comité technique entre agences de mise en œuvre</p>	<p>#N/A</p>	

## 6. Communication et promotion

### 6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

*Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d'une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.*

*Chaque exemple doit s'accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.*

***Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l'Espace collaboratif Google Drive \(CAFI-votre projet\)](#) et les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.***

*Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.*

La première année du CAFI 3 a été marquée par le déploiement du budget d'urgence dès juillet 2023. Ce budget d'urgence a été déployé avec succès dans les stations de la SEGC et d'Ipassa en permettant de réinvestir dans des petits équipements, en réparant des infrastructures (eau et électricité ; **Fig. 1**), en entretenant les sites ainsi que leurs voiries, en payant les salaires du personnel et en maintenant les activités de recherche afin de sécuriser la continuité de la collecte des données de long-termes.



**Fig. 1.** Résultat de la rénovation de 2023 du château d'eau d'Ipassa.

## 6.2 Stratégie et plan de communication

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d'atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

*Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l'appui.*

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nous avons développé avec une entreprise d'infographie et d'édition (Puntoaparte) des infographies pour promouvoir les objectifs du CAFI 3 auprès des pouvoirs publics et de la société civile. Ces produits pourront être utilisés par les agences de mise en œuvre pour leur communication externe lors d'ateliers ou de présentations. Ces produits pourront aussi être utilisés pour la formation des nouveaux agents entrant des agences de mise en œuvre.

Notre stratégie 2024 est de continuer de travailler conjointement avec les directeurs de communication des agences de mise en œuvre et du secrétariat de CAFI pour développer des produits pertinents démontrant les objectifs et résultat du CAFI à un public plus large. Dans cet objectif, nos équipes continuent de s'entretenir sur cette question en entretenant une nouvelle plateforme de discussion (Café Presse) sur les stratégies de communication et leurs exécutions.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

<b>Nom du projet de communication</b>	Infographie descriptives des programmes CAFI 3		
<b>Date de début du projet de communication</b>	Novembre 2023	<b>Date de fin du projet de communication</b>	Mars 2024
<b>Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :</b>	Ces infographies sont des produits qui pourront être utilisés par les agences de mise en œuvre dans leurs communications internes et externes		
<b>Audience</b>	<b>Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)</b>	<b>Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)</b>	
Pouvoirs publics, professionnels et société civile	Clarification des enjeux et objectifs du CAFI 3 lors des ateliers et présentations. Obtention de produits de long-terme sur la communication du CAFI aux nouveaux acteurs du gouvernement et des nouvelles équipes de coordination.	<a href="https://tnc.box.com/s/qg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msm">https://tnc.box.com/s/qg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msm</a>	

## 7. Exécution financière

### 7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet (conférer annexe tableau Excel).

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 <sup>ère</sup> semestre ou annuelles	E) Solde au 31 décembre 2023	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTCF et d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au	\$ 6,837,676.00	\$ 1,159,763.00	\$60,968.63	\$1,098,794.37	5%	5%	63,606.00

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

changement climatique.							
Effet 2 La surveillance écologique est améliorée afin d'évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon grâce à la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et au soutien des sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).	\$ 7,542,133.00	\$ 779,896.00	\$ 271,330.50	\$ 331,074.94	34.79%	58%	\$37,104
Effet 3 Les capacités en matière de changement climatique sont renforcées par une formation rigoureuse des diplômés.	\$ 985,000.00	\$ 69,000.00	0	\$ 69,000.00	0%	0%	0
<b>Total Coûts Résultats</b>	\$ 15,364,809.0	\$ 2,008,659.00	\$ 271,330.50	\$ 1,498,869.31	13.5%	25%	\$100,710
<b>Total Coûts M&amp;E</b>							
<b>Total Coûts Gestion de Projet (PMC)</b>	\$ 1,603,009.00	\$ 320,602.00	\$156,858.80	\$ -131,573,66	39,57%	141%	46,075.76
<b>Coût Total Indirect</b>	\$ 1,187,747.00	\$ 163,048.00	\$27,209.28	\$ 98,862.97	16,69%	39%	\$10,275.00
<b>Total</b>	\$ 18,155,565.0 0	\$ 2,492,309.00	\$415,913.30	\$ 1,466,158.62	16,69%	41%	\$157,060.7 6

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

**Note importante** : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>13</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>14</sup>	Commentaires
<u>Effet 1</u> : <u>Agriculture</u>		Obligatoire <sup>15</sup>	
Produit 1.1 du document de projet		Obligatoire <sup>16</sup>	
Activité ou sous-produit 1.1.1.		Recommandé	
...			
Produit 1.2 du document de projet		Obligatoire	
..			
Total			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

## 7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités lesquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Pour la période concernée nous n'avons pas de contrats au-delà de 100,000 dollars.

### Suivi des contrats

<sup>13</sup> Reporter la valeur indique dans le tableau 2.

<sup>14</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

<sup>15</sup> En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

<sup>16</sup> En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus

### Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

### 7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Les dépenses sont alignées au PTBA, pour le moment nous avons uniquement décaissé le budget d'urgence demandé par les autorités locales et procéder à l'acquisition des véhicules.

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en Il n'y a pas eu de montant alloués à ce type d'activité.

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

Il n'y a pas eu de montant alloués à ce type d'activité.

- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;

Nous comptons demander la deuxième tranche de budget en juillet 2025.

d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

Nous n'avons pas eu de à faire des contrats de cette valeur.

#### 7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

A cette étape nous n'avons pas encore eu le besoin de recourir à des ressources supplémentaires.

#### 7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

Nous n'avons pas effectué d'Audit sur la période passée. Nous pourrions en envisager en 2025, car les activités auront commencé de manière plus importante.

#### 7.6 Révisions budgétaires

Veillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

### 8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

#### 8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	5	1	15 juin 2023	<a href="https://tnc.box.com/s/c0p2wuzth04qyd011pfd66bg7x0c8m0h">https://tnc.box.com/s/c0p2wuzth04qyd011pfd66bg7x0c8m0h</a>
Comité Technique de Gestion	10	1	28/29 février 2024	<a href="https://tnc.box.com/s/vge4hy6x3h8vd0ee3o895iogafdyivs1">https://tnc.box.com/s/vge4hy6x3h8vd0ee3o895iogafdyivs1</a>
Missions de suivi terrain	10	2	22 oct – 01 nov 2023	<a href="https://tnc.box.com/s/bnhsujar z8va3afdghkchpntx085574">https://tnc.box.com/s/bnhsujar z8va3afdghkchpntx085574</a>

			27 nov – 02 dec 2023	<a href="https://tnc.box.com/s/7zqvyyunbwqtztanr25d8auifpuujivl3">https://tnc.box.com/s/7zqvyyunbwqtztanr25d8auifpuujivl3</a>
--	--	--	----------------------	---

## 8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Suivis des mesures de réhabilitation d'Ipassa	27 nov – 02 dec 2023	Satisfaisante	Poursuite des mesures de réhabilitation. Recadrement de certains objectifs.	Nouvel audit des mesures de réhabilitation prévue en mai 2024.

## 8.3 Intégration des leçons apprises

*Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.*

## 8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

*Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.*

Aucune révision programmatique majeure n'a été entreprise pour l'instant.

## 9. Thèmes transversaux

### 9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

*Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.*

*Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)*

*Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).*

#### Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de personnel</li> <li>Représentation dans les instances de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours</li> <li>Représentation féminine à améliorer dans les comités et groupes de travail (H: 70%/F: 30%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En évaluation</li> <li>Les agences de mise en œuvre déploie leurs propres représentants</li> </ul>
Suivi-évaluation			

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

## 9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

### a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : \_\_\_\_\_ Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

### b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et social au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

### c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :

Non <https://app.convercent.com/en-us/LandingPage/d5a417ab-ac2e-e811-80e2-000d3ab6ebad>

- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet

0

- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
NA	NA	Pas de plaintes reçues	NA	NA

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

#### d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

#### Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations		

justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		

## 10. Gestion des risques

### 10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

*Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).*

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

*Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.*

Gestion des risques

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Désengagement des nouvelles administrations dans le déploiement du CAFI 3 programme recherche	Politique et gouvernance	Stable	Un dialogue permanent avec les institutions est maintenu afin de maintenir un haut niveau d'engagement.	TNC	Tout au long du projet
La fraude est un risque fréquemment rencontré dans les administrations.	Fraude	Amoindri	Un processus strict de responsabilité organisationnelle et financière est établi	TNC	Tout au long du projet
Capacité basse des institutions à gérer et comptabiliser les fonds en utilisant des normes de vérification et de rapportage internationale.	Gestion administrative	Amoindri	Un dialogue et un soutien aux administrations dans leur rapportage financier et technique est établi. Celui-ci permet également de maintenir un haut niveau de contrôle d'atténuation des fraudes.	TNC	Tout au long du projet

## 10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

<b>Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b>	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations	Oui (3). <ul style="list-style-type: none"> <li>Gonflement de factures</li> <li>Perdiems non-justifiés</li> <li>Indemnités de fonctions versées sans activités claires</li> </ul>	
Investigations		
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		
<b>Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Allégations		
Investigations		
Sanctions		

<b>Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b> : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	NA	NA
Nombre de consultants formés / nombre total	NA	NA
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	NA	NA
<b>Exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	NA	NA
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	NA	NA

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

## 11. Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).*

Infographie communication :

<https://tnc.box.com/s/qg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msnn>

Rapport de l'atelier de Lancement des GTTs : Infographie communication : <https://tnc.box.com/s/qg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msnn>

Procès-verbal de la réunion de COPIL du 15 juin 2023 : <https://tnc.box.com/s/c0p2wuzth04qyd011pfd6bg7x0c8m0h>

Compte-rendu d'atelier mix de gestion du CAFI 3 Programme recherche et surveillance du 28 et 29 février : <https://tnc.box.com/s/yge4hy6x3h8vd0ee3o895jogafdyivs1>

Rapport de mission de suivi de terrain du 22 octobre au 01 novembre 2023 : <https://tnc.box.com/s/bnhsujarz8ya3afdqhkjchpntx085574>

Rapport de mission de suivi de terrain du 27 novembre au 02 décembre 2023 : <https://tnc.box.com/s/7zqvyunbwqztanr25d8auifpuujivl3>

## 12. Annexes

### 1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email l'[Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

### 2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

### 3. Encadré « bénéficiaires »

#### Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

##### Type de soutien

**Soutien ciblé** (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

**Soutien non ciblé** : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

##### 2) Intensité du soutien

**Faible** (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

**Moyenne** (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

**Haute** (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

**Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.**

**Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne**

**Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.**